

Atelier Mā | Marine Barbe Architecte
L'Imaginarium
36 quai de France
38000 Grenoble

Mise en accessibilité PMR des écoles principales des Avenières Veyrins- Thuellin

Les Avenières Veyrins Thuellin
1 square Emile Richerd
38630 LES AVENIERES VEYRINS THUELLIN

C.C.T.P. Cahier des Clauses Techniques Particulières **Lot 02 - PLATRERIE - PEINTURE**

Sommaire

02.1	Généralités.....	P 3
1	PLAQUES DE PLATRE - PRESCRIPTIONS GENERALES.....	P 3
1.1	MISE EN OEUVRE.....	P 3
1.2	TOLERANCES DE POSE.....	P 3
1.3	TRAITEMENT DES JOINTS.....	P 3
1.4	PROTECTION CONTRE L'HUMIDITE.....	P 3
1.5	NETTOYAGE.....	P 3
1.6	GARANTIES ANNUELLE, BIENNALE ET/OU DECENNALE.....	P 3
2	PEINTURE - PAPIERS PEINTS - PRESCRIPTIONS GENERALES.....	P 3
2.1	OFFRE DE L'ENTREPRISE.....	P 3
2.2	QUALITE DES PRODUITS.....	P 3
2.3	ECHANTILLONS.....	P 3
2.4	ACCEPTATION DES SUBJECTILES.....	P 3
2.5	ENDUITS AVANT PEINTURE.....	P 4
2.6	EXECUTION DES PEINTURES ET VERNIS.....	P 4
2.7	GARANTIES ANNUELLE, BIENNALE ET/OU DECENNALE.....	P 4
02.2	Solution de base.....	P 4
1	PLÂTRERIE.....	P 4
1.1	CLOISONS DE DISTRIBUTION.....	P 4
1.2	FAUX-PLAFONDS.....	P 5
2	PEINTURE.....	P 5
2.1	PREPARATION DE SUPPORTS INTERIEURS.....	P 5
2.2	PEINTURE SUR SUPPORTS INTERIEURS.....	P 6
2.3	PEINTURE SUR OUVRAGES INTERIEURS EN BOIS.....	P 7
02.3	Options Peinture.....	P 7
1	PEINTURE.....	P 7
1.1	PREPARATION DE SUPPORTS INTERIEURS.....	P 7

02.1 Généralités

1 PLAQUES DE PLATRE - PRESCRIPTIONS GENERALES

1.1 MISE EN OEUVRE

1.2 TOLERANCES DE POSE

Les tolérances de pose sont les suivantes :

1.3 TRAITEMENT DES JOINTS

Tous les joints des plaques de doublage, cloisons ou plafonds seront traités de la manière suivante:

- Enduit de collage, pose de calicots
- Enduit de finition
- Ponçage
- Enduit de lissage

Si la bordure des plaques n'est pas biseautée, le tasseau ou la contre-latte situé en bout de plaque sera posé à 3 mm en retrait par rapport au nu fini, de façon à éviter toute saillie du joint.

1.4 PROTECTION CONTRE L'HUMIDITE

Dans les pièces humides (cuisine, salle de bains, W.C., etc.) l'entrepreneur devra prévoir sous tous les types de cloison (doublage ou distribution) une protection contre l'humidité (rail plastique ou film polyane relevé le long de la cloison)

1.5 NETTOYAGE

L'entrepreneur devra avant pose des éléments de faux plafonds, un dépoussiérage soigné du volume situé entre le faux plafond et le plancher haut ou la toiture, y compris tous les appareillages équipant ce volume.

A la fin de ses travaux, l'entrepreneur devra enlever tout son matériel, les matériaux en excédent, les déchets et débris provenant de ses travaux, et laisser les lieux dans un état de propreté parfaite.

1.6 GARANTIES ANNUELLE, BIENNALE ET/OU DECENNALE

L'entrepreneur garantit formellement la conformité de ses ouvrages à la réglementation nationale en matière de construction.

Cette garantie, d'une durée d'un an, implique le remplacement dans les plus brefs délais, de toute partie d'ouvrage reconnue défectueuse, ainsi que la remise en état pendant cette période de tout élément qui se serait détérioré dans des conditions d'utilisation normale. Les fournitures et les réparations faites seront garanties pendant un nouveau délai d'un an, et dans les mêmes conditions que lors des travaux initiaux.

Par ailleurs, la date de réception avec ou sans réserves constitue l'origine de la garantie biennale et/ou décennale des ouvrages, pour application des articles 1792 et 2270 du Code Civil.

2 PEINTURE - PAPIERS PEINTS - PRESCRIPTIONS GENERALES

2.1 OFFRE DE L'ENTREPRISE

Pour établir son offre, l'entreprise doit connaître la totalité des pièces écrites et des plans. Cette offre est réputée comprendre tous les ouvrages de peinture sur tous les subjectiles, sauf ceux expressément nommés.

2.2 QUALITE DES PRODUITS

Les produits utilisés devront satisfaire, sans dérogation possible, aux prescriptions des normes. Tous les produits devront provenir de fournisseurs notoirement connus pour la qualité de leur fabrication, et seront soumis à l'approbation du maître d'œuvre. L'entreprise devra s'assurer de la compatibilité de ses produits avec les subjectiles ou avec les produits employés en impression ou traitement par les autres entreprises.

2.3 ECHANTILLONS

L'entreprise présentera au maître d'œuvre les gammes de coloris disponibles, ce dernier se réservant le droit de demander des coloris différents de ceux présentés.

Le maître d'œuvre pourra en outre demander :

- La mise au point des coloris souhaités
- L'exécution d'essais en nombre suffisant, sous forme de surface-témoin de l'ordre de 1 m²

2.4 ACCEPTATION DES SUBJECTILES

Les surfaces devant recevoir l'application des couches de peinture ou les papiers peints devront être acceptées par le peintre. Ce dernier devra formuler par écrit les réserves quant à l'état de ces surfaces, s'il le juge incompatible avec la bonne réalisation de ces travaux. Faute d'avoir formulé ces réserves avant l'exécution des

travaux, il sera entièrement responsable de la tenue et de l'aspect de ses ouvrages, sans pouvoir prétendre à dédommagement du fait du mauvais état des subjectiles.

2.5 ENDUITS AVANT PEINTURE

Ils recouvriront complètement les surfaces à traiter, les pores et cavités étant parfaitement remplis. Ils comporteront obligatoirement le rebouchage des trous peu importants, le calfeutrement des moulures et l'enduisage, sur une couche primaire antirouille, de toutes des pièces et ferrures entaillées.

2.6 EXECUTION DES PEINTURES ET VERNIS

Tous les ouvrages seront parfaitement couverts, le nombre de couches indiqué au titre PRESCRIPTIONS PARTICULIERES étant un minimum.

Les différentes couches de peinture devront être d'une tonalité légèrement différente, afin de permettre le contrôle des couches, leur qualité d'application. Une nouvelle couche ne sera appliquée qu'après un séchage suffisant et une révision complète de la couche précédente, les aspérités ou irrégularités étant effacées et les gouttes et coulures grattées. De même, les peintures sur mastic de vitrerie ne seront exécutées qu'après séchage complet de celui-ci. Si les menuiseries sont destinées à être traitées par un produit fongicide, insecticide, les feuillures et les parements de pareclozes qui seront en contact avec le mastic devront être revêtues d'un vernis incolore de façon à les rendre imperméables aux huiles des mastics.

Les reprises de peinturage ne seront pas perceptibles. La surface finie sera nette, uniforme, sans traits ni rayures. Il ne sera constaté aucune surépaisseur anormale dans les feuillures, gueules de loup, etc. L'entreprise de peinture doit toutes les retouches consécutives à une remise en jeu des menuiseries après l'intervention du corps d'état MENUISERIE.

2.7 GARANTIES ANNUELLE, BIENNALE ET/OU DECENNALE

L'entrepreneur garantit formellement la conformité de ses ouvrages à la réglementation nationale en matière de construction.

Cette garantie, d'une durée d'un an, implique le remplacement dans les plus brefs délais, de toute partie d'ouvrage reconnue défectueuse, ainsi que la remise en état pendant cette période de tout élément qui se serait détérioré dans des conditions d'utilisation normale. Les fournitures et les réparations faites seront garanties pendant un nouveau délai d'un an, et dans les mêmes conditions que lors des travaux initiaux.

Par ailleurs, la date de réception avec ou sans réserves constitue l'origine de la garantie biennale et/ou décennale des ouvrages, pour application des articles 1792 et 2270 du Code Civil.

02.2 Solution de base

1 PLÂTRERIE

1.1 CLOISONS DE DISTRIBUTION

1.1.1 CLOISONS EN PLAQUES DE PLATRE SUR OSSATURE METALLIQUE+ISOLANT

Fourniture et pose de cloisons de distribution en cloisons en plaques de plâtre sur ossature métallique (type Placostil®) délimitant un vide de construction rempli d'isolant phonique. Mise en oeuvre conformément aux prescription du DTU 25.41 et du fabricant :

- Plaques de plâtre sur ossature en acier galvanisé avec montants, rails et tous accessoires.
- Mise en place des huisseries de portes, huisseries fournis et amenées à pied d'oeuvre par le menuisier.
- Isolant en fibre minérale placée dans le vide des cloisons.
- Accessoires d'assemblage (semelles, rails, clavettes, vis, pointes, etc.).
- Renforts bois incorporés dans les panneaux lors du montage au droit des appareils sanitaires ou autres.
- Finition des cloisons comme suit :
 - Traitement des joints entre plaques
 - Finition des cueillies au moyen d'une bande à joints
 - Ragréage des joints et calfeutrements avec un enduit préconisé par le fabricant et ratissage général
- À tous les angles saillants, mise en place de protections spéciales préconisées par le fabricant.
- Dans les locaux humides, il sera utilisé des plaques de type Placomarine® avec bande d'étanchéité et Placotanche® en pied de cloison.
- Nettoyage du chantier

1.1.1.1 Cloison plaques de plâtre + fibre minérale hydrofuge 98/48

Épaisseur totale de la cloison : 98mm.

Nombre et épaisseur des plaques par parement : 2x12,5mm. Type de plaques : Placomarine® BA13.

Laine minérale : 45mm.

Résistance au feu : 1h.

R = 45dB.

Y compris joints calicot.

Mode de métré : m2

Localisation :

- École maternelle de Veyrins :
RDC : sanitaires salle de jeux.
- Restaurant scolaire de Ciers :
RDC : sanitaires enfants, sanitaires adultes.

1.1.1.2 Rebouchage d'ouverture dans cloison

Rebouchage d'ouverture de porte dans cloison de toute nature (brique, plaque de plâtre, carreaux de plâtre...) en fonction de la nature même de la cloison concernée.

Mode de métré : m2

Localisation

- Restaurant scolaire de Ciers :
- RDC : sanitaire 6.

1.1.1.3 Bati-support

Doublage bati-support de chasses d'eau WC enfants.
Nombre et épaisseur des plaques par parement : 2 x 13 mm.
Type de plaques : BA13.
Résistance au feu : 1h.
Y compris joint calicot.

Mode de métré : m2

1.2 FAUX-PLAFONDS

Fourniture et pose de faux plafond 600 x 600 mm comprenant :

1.2.1 FAUX PLAFOND MODULAIRE EN PANNEAUX DE LAINE DE ROCHE SUR OSSATURE MÉTALLIQUE

Fourniture et pose de faux plafonds suspendus acoustiques démontables en laine de roche de forte densité comprenant :

- Panneau acoustique en laine de roche.
- Face visible : voile blanc renforcé d'une grille armée (finition structurée). Face arrière : contre-voile.
- Dimensions des panneaux : 600 x 600 mm.
- Type de bords : A24.
- Épaisseur minimum : 20mm.
- Réaction au feu : A1
- La mise en oeuvre du plafond sera conforme à la norme NFP 38203-1 et 2n réf. DTU 58.1 édition 2008.
- Y compris mise en place d'échafaudages, pose de clips ou fixations, découpes, réservations, chutes, jouées et toutes sujétions d'exécution pour une parfaite finition de l'ouvrage.

Marque et Type : ROCKFON - Boxer. Système de fixation : ROCKFON - System XL T24 A, E.
Ou produit techniquement et esthétiquement équivalent.

1.2.1.1 Fourniture et pose de faux plafond dalles de 600 x 600 mm

Y compris raccords éventuels et reprise de faux plafonds existants.

Mode de métré : m2

Localisation

- École Maternelle de Veyrins :
RDC : sanitaires salle de jeux.
- Restaurant scolaire de Ciers :
RDC : sanitaires enfants, sanitaires adultes.

2 PEINTURE

2.1 PREPARATION DE SUPPORTS INTERIEURS

2.1.1 PREPARATION DE MURS EXISTANTS A REPEINDRE

Préparation de murs anciens à repeindre, y compris :

- Brossage, époussetage,
- Lessivage,
- Grattage des parties mal adhérentes, ouverture des crevasses,

- Impression, rebouchage et calicotage des fissures
 - Ratissage soigné à l'enduit, compris plusieurs passes en fonction du type de revêtement mural existant,
 - Raccords d'enduit,
 - Enduit non repassé,
 - Ponçage, époussetage,
 - Couche intermédiaire.
 - Y compris dépose de tapisserie et revêtements muraux existants (toile de verre, gouttelette...)
- Y compris tous détails et toutes sujétions d'exécution pour une parfaite finition de l'ouvrage.

2.1.1.1 Egreinage et ponçage sur murs anciens

Mode de métré : m2

Localisation :

- École Maternelle de Veyrins :
- RDC : sanitaires Salle de jeux.

2.1.1.2 Ratissage en plusieurs passes sur crépi gouttelette

Mode de métré : m2

Localisation :

- Restaurant scolaire de Ciers :
- RDC : sanitaires enfants et adultes, cloisons intérieures et extérieures.

2.1.2 PREPARATION DE SURFACES EN PLAQUES DE PLATRE NEUVES

Préparation des surfaces à peindre, y compris :

- Époussetage,
- Impression,
- Révision des joints,
- Enduit non repassé,
- Ponçage et époussetage,
- Couche intermédiaire

Y compris tous détails et toutes sujétions d'exécution pour une parfaite finition de l'ouvrage.

2.1.2.1 Préparation de murs neufs

Mode de métré : m2

Localisation :

- École Maternelle de Veyrins :
- RDC : sanitaires Salle de jeux.
- Restaurant scolaire de Ciers :
- RDC : sanitaires enfants et adultes.

2.2 PEINTURE SUR SUPPORTS INTERIEURS

2.2.1 PEINTURE ACRYLIQUE SUR SUPPORT INTERIEUR

Travaux de peinture sur supports intérieurs :

- 2 couches de peinture acrylique
- Coloris au choix de l'Architecte
- Sauf contre-indication, la qualité et le type de finition seront les suivants :
 - + Qualité soignée
 - + Finition mate

2.2.2 PEINTURE GLYCÉROPTHALIQUE SUR SUPPORT INTERIEUR

Travaux de peinture sur supports intérieurs :

- 2 couches de peinture glycéropthalique
- Coloris au choix de l'Architecte
- Sauf contre-indication, la qualité et le type de finition seront les suivants :
 - + Qualité soignée
 - + Finition mate

2.2.2.1 Peinture glycéropthalique mate sur plâtre mural

Mode de métré : m2

Localisation :

- École maternelle de Veyrins :
RDC : sanitaires salle de jeux.
- Restaurant scolaire de Ciers :
RDC : sanitaires enfants et adultes.

2.2.2.2 Peinture glycérophtalique mate sur plinthes bois

Mode de métré : ml

Localisation

- École maternelle de Veyrins :
RDC : sanitaires salle de jeux (extérieur).

2.3 PEINTURE SUR OUVRAGES INTERIEURS EN BOIS

2.3.1 PEINTURE SUR BOIS INTERIEUR

Sur bois et produits dérivés du bois y compris préparation du support comprenant :

- Brossage.
- Impression.
- Ponçage à sec.
- Couche intermédiaire.
- Couche de finition.
- Coloris de au choix de l'Architecte.
- Sauf contre-inidcation, la qualité et le type de finition seront les suivants :
 - + Qualité soignée
 - + Finition mate

Y compris toutes sujétions d'échafaudage et de mise en oeuvre pour une parfaite finition de l'ouvrage.

2.3.1.1 Peinture sur porte neuve, 2 faces

Mode de métré : U

Localisation

- École Maternelle de Veyrins :
RDC : sanitaires salle de jeux.
- Restaurant scolaire de Ciers :
RDC : bloc sanitaire adultes, bloc sanitaire PMR.

2.3.1.2 Peinture sur porte existante, 2 faces

Mode de métré : U

Localisation

- Restaurant scolaire de Ciers :
RDC : hall 2 portes sur sanitaires.

02.3 Options Peinture

1 PEINTURE

1.1 PREPARATION DE SUPPORTS INTERIEURS

1.1.1 PREPARATION DE MURS EXISTANTS A REPEINDRE

Préparation de murs anciens à repeindre, y compris :

- Brossage, époussetage,
- Lessivage,

- Grattage des parties mal adhérentes, ouverture des crevasses,
 - Impression, rebouchage et calicotage des fissures
 - Ratissage soigné à l'enduit, compris plusieurs passes en fonction du type de revêtement mural existant,
 - Raccords d'enduit,
 - Enduit non repassé,
 - Ponçage, époussetage,
 - Couche intermédiaire.
- Y compris tous détails et toutes sujétions d'exécution pour une parfaite finition de l'ouvrage.

1.1.1.1 Ratissage en plusieurs passes sur crépi gouttelette

Mode de métré : m2

Localisation :

- Restaurant scolaire de Ciers :
- RDC : hall 2.